BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

SUP'EXUP EST L'ECOLE PARTENAIRE DE LA FNAIM DE L'HERAULT ET EST AGREEE CEFI

1. ACQUISITION DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

Cette formation polyvalente vous prépare aux métiers de l'immobilier :
assistant en agence, propecteur, négociateur, gestionnaire de parc immobilier, assistant de syndic...
Elle vous apportera des connaissances en gestion, administration et négociation de biens.
Elle vous permettra de connaître le fonctionnement d'une agence immobilière et le métier d'administrateur de biens, ainsi que les métiers liés au développement foncier.
Ce BTS donne accès aux cartes professionnelles transaction et gestion.

2. MISSIONS EN ENTREPRISE :

GESTION

- La rédaction des baux, des états des lieux ...
- Les differents types de location
- Le paiement du loyer, les procédures
- L'assurance loyers impayés, la protection juridique

TRANSACTION

- La prospection
- La vente, la rédaction des documents juridiques (mandats, lettre de proposition ...)
- Les prêts, les relations avec les banques, les conditions suspensives ...

SYNDIC

- Prospection de copropriétés
- Tenu des conseils syndicaux
- Préparation des assemblées générales
- Tenue de plannings
- Administration des immeubles

3. ORIENTATION POST-BTS :

Le **BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES (diplôme d'Etat)** vous permettra d'intégrer :

- soit une troisième année de Droit Immobilier (Fac de droit).
- soit une entreprise au poste d'agent immobilier, expert immobilier, gestionnaire, responsable foncier ou gestionnaire d'ensemble commercial ...
- soit d'ouvrir votre agence immobilière.

http://www.supexup.fr email : supexup@supexup.fr
Tel : 04 99 13 63 50 Aéroport International Montpellier Méditerranée CS60042 34137 Mauguio Fax : 04 99 13 63 53
34500 Béziers - 31 Rue Pellisson Tel: 04 67 36 08 42

4. PRE - REQUIS :

Nota Bene: l'intégration de l'étudiant à cette section implique l'adoption d'un code vestimentaire « entreprise ».

Les qualités : une bonne présentation, le sens du contact humain, la rigueur, le sens de la négociation.

Le niveau d'études : baccalauréat (des étudiants de niveau bac peuvent être acceptés par dérogation).

5. ORGANISATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE :

Sup'Exup prépare ce diplôme en deux ans :

FORMATION INITIALE "TEMPS PLEIN" : cours + stages en entreprise

La durée globale des stages est de 10 semaines hors vacances scolaires :

- 4 semaines consécutives obligatoires clôturent la 1e année.
- 6 semaines au total dans le courant de la 1e et 2e année, dont tout ou partie peut être fractionné.
- En outre, Sup'Exup' impose 1 journée de stage tout au long de l'année.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

- ***alternance*** : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise (contrat de professionnalisation, CP2E)
- ***formation continue*** : par modules cumulables pour les salariés et dirigeants d'entreprise, congé individuel de formation (CDI ou CDD) .

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux (français, anglais, droit, économie immobilière) et d'intervenants issus des entreprises, pour les enseignements professionnels (transaction, option immobilière, fiscalité, techniques du bâtiment).

Pendant toute la formation, vous bénéficiez du suivi personnalisé de l'équipe pédagogique de Sup'Exup', du tuteur du centre de formation et du tuteur professionnel en entreprise ainsi que d'examens blancs pour évaluer vos compétences par rapport à l'examen final.

6. EXAMEN FINAL :

Matières	Epreuve	Durée	Coefficient
Français	Ecrite	4 h00	3
Langue vivante 1	Ecrite Orale	2 h00 0 h 20	1 1
Economie d'entreprise et économie générale	Ecrite	3 h 00	3
Droit général et droit de l'immobilier	Ecrite	4 h 00	4
Transaction et gestion immobilières *- Transaction immobilière* *- Gestion immobilière*	Ecrite	5 h 00 *(2 h 30)* *(2 h 30)*	5 *2,5* *2,5*
Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles	Orale	0 h 30	3
Langue vivante 2 (facultatif)	Orale	0 h 20	